

Compte rendu du Comité Directeur du 19 mars 2016

Le compte rendu du CD du 30 janvier 2016 est validé à l'unanimité.

Le Président accueille les nouveaux membres élus lors de la dernière AG et rappelle les objectifs 2016 en matière de voile légère. Il évoque également le rythme des régates sur lequel il faudra peut-être réfléchir lors de l'établissement du programme 2017.

Constitution du Bureau:

Le Secrétaire rappelle les compétences du Comité Directeur et celles du bureau. Il propose, conformément aux statuts, d'intégrer à ce bureau pour l'année 2016, le responsable de la commission voile légère pour être cohérent par rapport aux objectifs 2016 du club et du fait des incidences de l'activité école de voile.

Il propose également la création d'un poste de secrétaire adjoint, permettant peut-être la "relève" des membres du bureau.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le bureau est ensuite constitué :

Vice président : Dominique Laplante

Secrétaire: Jean Louis Saudrais

Secrétaire adjoint : Gilles Mariat

Trésorier: Jean Louis Barlatier

Voile légère: Corinne Tournassat

Pour rappel le Président Serge Mikoff a été élu à l'issue de L'AG.

Désignation des responsables de commission

Au préalable Dominique Laplante rappelle le rôle de la commission et de son responsable. Il constitue sa commission, la structure et en délégation du Président, en assure le fonctionnement. Il rend compte au comité directeur auquel il soumet les décisions de sa compétence. Des précisions sont demandées par Yves Souche sur la " latitude" du président des commissions. JLS y répond par l'exemple des tarifs (la politique tarifaire est de la compétence du CD).

La Commission est l'organe opérationnel du club.

Les responsables suivants sont ensuite retenus pour l'année 2017:

Commission sportive: Dominique Laplante

Commission voile légère: Corinne Tournassat

Commission développement: Serge Mikoff

Commission internet: Walden Bonpaix

Commission animation: Dominique Ple

Commission croisière d'oc et rallyes: Bernard Taillade

Commission matériel: Denis Reynaud

Dominique Ple évoque les difficultés de sa commission. Après qu'il soit rappelé que les "Festivités" liées aux régates et à la voile légère sont désormais prises en charge par les commissions ad hoc, des échanges sur l'animation ont lieu entre les membres. Il est également rappelé que faute de volontaires, les RDV du club et les repas d'équipage associés ne sont pas une obligation, même si la réussite de ceux-ci n'est plus à démontrer.

Questions diverses:

Corinne Tournassat fait un compte rendu de la réunion avec le maire et l'adjoint aux finances. La subvention 2016 sera de 21000 euros loin des 37000 demandés. Le troisième groupe prévu de l'école de voile ne peut donc être créé dans les modalités initiales. Par contre, Corinne propose de le créer pour ne pas casser la dynamique de développement, de façon "réduite" les samedis durant les sessions. La proposition est unanimement acceptée. Un courrier sera envoyé au Maire pour lui faire part de cette décision limitée à 2016 et lui rappeler ses promesses pour les années suivantes.

Le programme de régates débuté en 2015 est évidemment maintenu.

Dominique Laplante fait le bilan des Voiles de Camargue bénéficiaire de 1100 euros.

Il propose concernant la Snim, une participation du club aux frais d'inscription pour les membres de la sngRPC à hauteur de 50%. La proposition est retenue à l'unanimité.

Le projet de prestation de service Safran est évoqué. A la suite d'une réunion avec la Régie, Serge rappelle que le cahier des charges a été demandé à l'interlocuteur de la société Safran.

Jean Louis informe qu'il n'y a pas de volontaire pour prendre la responsabilité de l'organisation des Nautiques .Par contre, plusieurs volontaires se sont manifestés pour l'installation du stand et la tenue de permanences. Un tableau récapitulatif va être envoyé aux membres du CD.

Denis soume, pour la mini Max, une augmentation des tarifs: un débat s'installe mais la proposition est rejetée.

Denis évoque également la question du passage du permis de Stéphane Ple. Jean Louis rappelle que cette question a été évoquée et décidée lors d'un précédent CD.

Le Secrétaire Générale
Jean Louis Saudrais
Le 8 avril 2016

Ps: j'en ' ai pas retrouvé la feuille de présence. Merci de vérifier si quelqu'un ne l'a pas emportée par erreur.